

COMITÉS DE QUARTIER

La participation citoyenne.

Michel JAMMES, maire de Sigean, avait annoncé lors de sa campagne aux municipales de mars dernier, la mise en place de comités de quartier dans les six mois après son élection. Créés en séance du Conseil Municipal en juin dernier, il ne manquait plus qu'à les constituer. C'est chose faite !

Jeudi 30 octobre, ces comités ont été lancés lors d'une première réunion de présentation qui s'est tenue salle de l'Etang Boyé.



Les Sigeonais ont répondu à l'invitation des élus pour la mise en place des comités de quartier.

Lors de cette présentation, après avoir remercié l'assistance de sa présence, le maire Michel JAMMES a rappelé que la mise en place de ces comités n'était pas obligatoire pour des communes comme SIGEAN, qui compte moins de 80 000 habitants.

Toutefois, favorisant ainsi la démocratie participative, il a affirmé que l'équipe municipale est convaincue que l'implication des Sigeonais dans la vie de leur cité ne peut être que bénéfique pour tous. Et ce dans un but collectif qui est d'améliorer notre cadre de vie.

Après avoir énoncé ce qui avait déjà été entrepris comme le renforcement de la sécurité, les réfections de voiries et de lieux publics, ou en cours d'achèvement comme la vidéo-protection, le maire a ensuite présenté les sept quartiers ainsi que les élus référent et inviter ceux qui le désiraient à s'inscrire, à la fin de la réunion, dans leur quartier respectif afin de pouvoir être convoqué prochainement à une première réunion.

Un suivi sera effectué par chaque élu référent auprès de l'ensemble des élus et une réunion de synthèse sera programmée chaque année.

Ainsi, riche de cette initiative démocratique, la municipalité se donne les outils pour garder un lien avec les préoccupations des Sigeonais.



Ensemble, ils ont travaillé à la mise en œuvre de la stratégie de développement durable, et ce, à travers des ateliers de concertation, de concertation et de concertation.